MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE
MRC DE PORTNEUF

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire de Rivière-à-Pierre le mardi 19 décembre 2023 à 19h30 sous la présidence de madame Danielle Ouellet, mairesse.

En plus de madame la mairesse, étaient présentes les conseillères Pascale Bonin et Diane Blouin ainsi que les conseillers Alain Lavoie, Jacquelin Goyette et Gilbert Dumas.

Était absent le conseiller Jérémy Martin.

1.1 Mot de la mairesse

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

2023-12-258 **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Diane Blouin
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée

2022-12-259 **1.3 Adoption du budget 2024**

Il est proposé par Mme Pascale Bonin
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que soient adoptées les prévisions budgétaires 2024 de la municipalité de Rivière-à-Pierre telles que déposées et publié dans la prochaine édition du journal local.

Adoptée

2022-12-260 **1.4 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026**

Il est proposé par Mme Diane Blouin

Que soit adopté le programme triennal d'immobilisations 2024, 2025et 2026 de la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé et publié dans la prochaine édition du journal local.

Adoptée

1.5 Période de questions

Aucune question

1.6 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Pascale Bonin de lever la présente séance. La séance est levée par madame la mairesse à 19 :53 hres

Danielle Ouellet Mairesse	Michel Pelletier Directeur général et greffier-trésorier